

SECTION I : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE**1.1 Identificateur de produit****Nom du produit** ENGRAIS GUANO MARIN**Code produit** 85849515**Numéro d'AMM** /**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation** Engrais NPK 13-12-2,5
Engrais NF U 42-001 (REACH PC12)**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Fournisseur** SBM Life Science S.A.S
60, chemin des Mouilles
69130 Ecully
France**Service responsable** +33 (0)4 37 64 32 00 (pendant les heures de travail uniquement)
[Email : sds@sbm-company.com](mailto:sds@sbm-company.com)**1.4 Numéro de téléphone d'appel d'urgence**

ORFILA INRS Centre Antipoison 01 45 42 59 59

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS**2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classement conformément au Règlement (CE) N°1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, et à ses amendements.**

Dangers physiques :

Pas de classification pour les dangers physiques.

Dangers pour la santé :

Pas de classification pour la santé.

Dangers pour l'environnement :

Pas de classification pour l'environnement.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément au Règlement (CE) N°1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, et à ses amendements.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette :

Pas de composants dangereux à lister sur l'étiquette.

Pictogrammes de danger :

Pas de pictogrammes de danger nécessaires.

Mentions d'avertissement : Pas de mentions d'avertissement nécessaires.

Mentions de danger :

Pas de mentions de danger nécessaires.

Conseils de prudence :

- P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
- P102 Tenir hors de portée des enfants.
- P261 Eviter de respirer les poussières.
- P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.
- P301+P310 EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Mentions supplémentaires :

Pas de mentions supplémentaires.

Etiquetage supplémentaire :

Pas d'étiquetage supplémentaire.

2.3 Autres dangers

Pas d'autres informations disponibles.

SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**3.1 Substances**

Non concerné.

3.2 Mélanges

Composants dangereux selon la Réglementation CLP et la classification : Aucun.
Produit constitué exclusivement d'excréments d'oiseaux de mer.

Autres informations

Pas d'autres informations disponibles.

SECTION 4 : PREMIERS SECOURS**4.1 Description des premiers secours**

Conseils généraux Ne pas laisser la personne seule. Emmener la victime loin de la zone de danger. Garder la personne au calme, au chaud et couverte. Enlever immédiatement les vêtements souillés. En cas de doutes, consulter un médecin. Dans le cas d'une perte de connaissance, placer la victime en position latérale de sécurité. NE RIEN DONNER à une personne inconsciente.

Inhalation Possibilité de gêne due à la partie ammoniacale de l'azote. Dans le cas d'une respiration irrégulière ou d'un arrêt respiratoire, appeler immédiatement les urgences et administrer les premiers secours. Emmener la personne à l'air frais.

Contact avec les yeux Rincer abondamment à l'eau clair. Enlever les lentilles de contact si nécessaire et possible. Garder les paupières ouvertes et rincer avec de l'eau pendant au moins 10 minutes.

Contact avec la peau Rincer à l'eau et au savon. Consulter un médecin si des rougeurs ou des boutons apparaissent.

Ingestion Rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). NE PAS faire vomir.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Pas d'informations disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**Risques** Pas d'informations disponibles.**Traitements** Pas de traitement particulier connu.**SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE****5.1 Moyens d'extinction****Moyens appropriés** Eau, mousse, mousse résistante à l'alcool.**Moyens inappropriés** Eviter l'eau sous forme de spray, de jet.**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange****Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Les poussières combustibles présentent un haut risque d'explosion. Les produits de décomposition dangereux suivant peuvent être formés : oxyde de nitrogène, oxyde de carbone.**5.3 Conseils aux pompiers****Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu** Dans le cas d'un incendie et / ou d'une explosion, ne pas respirer les fumées. Collecter les eaux d'extinction contaminées séparément. Combattre le feu en prenant les précautions habituelles.**Informations supplémentaires** Pas d'informations supplémentaires.

SECTION 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions pour les non-secouristes	Eviter le contact sur la peau et les yeux. Assurer une bonne ventilation des locaux. Porter un équipement respiratoire dans le cas de formations de vapeurs / de poussières / d'aérosols / de gaz.
Précautions pour les secouristes	Assurer une bonne ventilation des locaux. Porter un équipement respiratoire dans le cas de formations de vapeurs / de poussières / d'aérosols / de gaz. Isoler la zone dangereuse et refuser l'entrée à toutes personnes inutiles et non-protégées.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Ne pas déverser le produit directement dans les égouts.
--	---

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes pour le confinement	Contenir le déversement.
Méthodes de nettoyage	Le déversement doit être maîtrisé en respectant les réglementations gouvernementales.
Autres conseils	Pas d'autres conseils.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques	Se référer aux sections 8 et 13.
---------------------------------------	----------------------------------

SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils pour une manipulation sans danger	Eviter le contact sur la peau et les yeux. Contrôler l'accumulation de poussière et la garder au strict minimum. Porter des équipements de protection adéquats. A cause de l'aspect poussiéreux, le port de
---	---

masque est conseillé lors du déchargement et de la manipulation.
Maintenir une bonne ventilation dans le local où est manipulé le produit.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion Pas d'informations disponibles.

Mesures d'hygiène De bonnes pratiques d'hygiène doivent être suivies.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs Stocker dans son emballage d'origine fermé, dans un local frais et sec.
Tenir à l'écart de la chaleur, de la lumière et des flammes.

Précautions pour le stockage en commun Ne pas stocker avec de la nourriture, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Matériaux appropriés Pas d'informations disponibles.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Engrais.

SECTION 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Les valeurs limites d'exposition professionnelles ne sont pas déterminées pour le mélange.

Autres informations :

Pas d'autres informations.

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Contrôles techniques appropriés	Maintenir une bonne ventilation dans les locaux où le produit est manipulé, stocké et distribué.
--	--

Équipement de protection individuelle

Toutes les mesures de protection collective doivent être installées et mises en œuvre avant d'envisager de recourir aux équipements de protection individuelle. Dans le cadre d'une manipulation normale et de l'emploi préconisé, l'utilisateur final doit se référer aux indications de l'étiquette. Dans les autres cas, il est recommandé d'utiliser les protections suivantes.

Protection respiratoire	Possibilité de gêne due à la partie ammoniacale de l'azote. Dans les locaux où la ventilation n'est pas suffisante pour prévenir l'inhalation de substances, utiliser un équipement respiratoire approprié.
Protection des mains	Porter des gants de protection adéquats.
Protection des yeux	Porter des lunettes de protection adéquates. Rincer abondamment à l'eau clair en cas présence de poussières dans les yeux.
Protection de la peau et du corps	Porter des vêtements de protection sur l'ensemble du corps si nécessaire afin d'éviter la contamination des vêtements. Après tout contact avec le produit, les bonnes pratiques d'hygiène doivent être suivie. En cas de contact avec la peau, rincer à l'eau et au savon.
Protections thermiques	Pas d'informations disponibles.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Contrôles pour la protection de l'environnement	Minimiser le déversement dans l'environnement.
--	--

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Poudre ou granulés.
Couleur	Beige.
Odeur	Caractéristique (ammoniacal)
Seuil olfactif	Pas d'informations disponibles.
pH	8,0
Point de fusion / point de congélation	Pas d'informations disponibles.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Pas d'informations disponibles.
Point éclair	Pas d'informations disponibles.
Taux d'évaporation	Pas d'informations disponibles.
Inflammabilité (solide/gaz)	Pas d'informations disponibles.
Limites supérieures / inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Pas d'informations disponibles.
Pression de vapeur	Pas d'informations disponibles.
Densité de vapeur	Pas d'informations disponibles.
Densité relative	Pas d'informations disponibles.
Solubilité dans l'eau	Pas d'informations disponibles.
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas d'informations disponibles.
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'informations disponibles.
Température de décomposition	Pas d'informations disponibles.
Viscosité dynamique	Produit sec à 82 % environ.
Propriétés explosives	Pas d'informations disponibles.

Propriétés comburantes Pas d'informations disponibles.

9.2 Autres informations

Autres informations Pas d'autres informations.

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Décomposition thermique Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.2 Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable lorsque le produit est stocké dans un endroit frais et sec.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Pas d'informations disponibles.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter La formation de poussières.

10.5 Matières incompatibles

Matières incompatibles Pas d'informations disponibles.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Pas d'informations disponibles.

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

Toxicité aiguë par voie orale	Pas d'informations disponibles. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité aiguë par inhalation	Pas d'informations disponibles. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité aiguë par pénétration cutanée	Pas d'informations disponibles. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Irritation / corrosion cutanée	Pas d'informations disponibles. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Lésions oculaires graves / irritation oculaire	Pas d'informations disponibles. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Sensibilisation respiratoire	Pas d'informations disponibles. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Sensibilisation cutanée	Pas d'informations disponibles. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Evaluation de la cancérogénicité :

Pas d'informations disponibles. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Evaluation de la mutagénicité sur cellules germinales :

Pas d'informations disponibles. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Evaluation de la toxicité pour la reproduction :

Pas d'informations disponibles. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique / exposition répétée) :

Exposition unique : Pas d'informations disponibles. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Exposition répétée : Pas d'informations disponibles. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration :

Pas d'informations disponibles. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations supplémentaires

Pas d'informations supplémentaires.

SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Produit sans danger pour l'environnement.

12.1 Toxicité

Toxicité pour les poissons Pas d'informations disponibles.

Toxicité pour les invertébrés aquatiques Pas d'informations disponibles.

Toxicité pour les plantes aquatiques Pas d'informations disponibles.

Toxicité pour les abeilles Pas d'informations disponibles.

Toxicité pour les vers de terre Pas d'informations disponibles.

Toxicité pour les oiseaux Pas d'informations disponibles.

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité Pas d'informations disponibles.

Koc Pas d'informations disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation**Bioaccumulation** Pas d'informations disponibles.**12.4 Mobilité dans le sol****Mobilité dans le sol** Pas d'informations disponibles.**12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB****Évaluation PBT et vPvB** Pas d'informations disponibles.**12.6 Autres effets néfastes****Information écologique supplémentaire** Pas d'informations disponibles.**SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****13.1 Méthodes de traitement des déchets****Généralités** Eviter les écoulements dans l'environnement. Manipuler les emballages entamés comme le produit lui-même. Ne pas mélanger le produit ou l'emballage avec d'autres déchets.**Produit** Les déchets doivent être éliminés selon la réglementation nationale ou régionale en vigueur.**Emballages contaminés** Réemploi de l'emballage interdit.**SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Produit non dangereux pour le transport.

ADR/RID/ADN

14.1 Numéro ONU	Non applicable.
14.2 Nom d'expédition des Nations Unies	Non applicable.
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non applicable.
14.4 Groupe d'emballage	Non applicable.
14.5 Danger pour l'environnement	Non applicable.

Cette classification n'est en principe pas valable pour le transport par bateau-citerne sur les voies navigables. Veuillez-vous adresser au fabricant pour plus d'informations.

IMDG

14.1 Numéro ONU	Non applicable.
14.2 Nom d'expédition des Nations Unies	Non applicable.
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non applicable.
14.4 Groupe d'emballage	Non applicable.
14.5 Danger pour l'environnement	Non applicable.

IATA

14.1 Numéro ONU	Non applicable.
14.2 Nom d'expédition des Nations Unies	Non applicable.
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non applicable.
14.4 Groupe d'emballage	Non applicable.
14.5 Danger pour l'environnement	Non applicable.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Pas de précautions particulières à prendre par l'utilisateur.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15 : INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**15.1 Réglementations/législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations supplémentaires****Classement ICPE**

Nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement (France) – Décret 2014-285 du 3 mars 2014 modifiant la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement : ICPE (circulaire UIC ref. 603 du 3 février 2014 modifiée en Octobre 2014) : non classé.

Conformité aux annexes REACH

Les composants mentionnés en section 3.1 ne sont pas cités, en date de réalisation de la présente FDS :
-Dans l'annexe XIV du Règlement CE REACH 1907/2006 concernant la liste des substances soumises à autorisation ;
-Dans l'annexe XVII du Règlement CE REACH 1907/2006 concernant les restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux.

Dispositions particulières :

Pas de dispositions particulières.

15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas exigée pour ce mélange.

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS**Texte des conseils de prudence (phrases P) mentionnés dans la Section 2 :**

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P261	Eviter de respirer les poussières.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.
P301+P310	EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Texte des mentions de danger (phrases H) mentionnées dans les Section 2 et 3 :

Pas de mentions de danger mentionnées dans les sections 2 et 3.

Texte des classes et des catégories de danger citées dans les Sections 2 et 3 :

Pas de classes et de catégories de danger citées dans les sections 2 et 3.

Abréviations et acronymes

ADI / DJA	Acceptable Daily Intake / Dose Journalière Acceptable
ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieure
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
ARfD	Acute Reference Dose / Dose de Référence Aiguë
ATE/ETA	Acute Toxicity Estimate / Estimation de la Toxicité Aiguë
BCF	Bioconcentration Factor / Facteur de bioconcentration
No.-CAS	Numéro d'enregistrement des Chemical Abstracts Services (CAS)
No.-CE	Numéro d'enregistrement CE (Communauté Européenne)
CEx	Concentration d'Effet pour X%
CEbx	Concentration d'une substance produisant X % d'effet sur la biomasse algale
CErx	Concentration d'une substance produisant X % d'effet sur la croissance algale
CLP	Classification, Labelling, Packaging regulation
CIx/ICx	Concentration d'Inhibition pour X%
CLx/LCx	Concentration Létale pour X%
Conc.	Concentration
DLx/LDx	Dose Létale pour X%
DMEL	Derived Minimal Effect Levels / Dose Dérivée d'Exposition Minimale
DNEL	Derived No Effect Level / Dose Dérivée Sans Effet
DSENO	Dose Sans Effet Observable
EC Number	EINECS and ELINCS Number
EINECS	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
ELINCS	Inventaire européen des substances chimiques notifiées
EN/NE	Norme européenne
EU/UE	Union Européenne
IATA	International Air Transport Association : Réglementation IATA (Association Internationale du Transport Aérien) pour le transport aérien des marchandises dangereuses
IBC	International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk (IBC Code); Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac (Recueil IBC)
ICPE	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement
IMDG	International Maritime Dangerous Goods : Code maritime international des marchandises dangereuses
Koc	Coefficient d'absorption
LOEC/LOEL	Concentration/Dose minimale avec effet observé
MARPOL	MARPOL : International Convention for the prevention of marine pollution from ships - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
NOEC/NOEL	Concentration/Dose Sans Effet Observé pour la totalité des organismes exposés. NOEC/NOEL en anglais.
N.O.S./N.S.A	Not otherwise specified / Non Spécifié par Ailleurs
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
OSHA	Agence Européenne pour la Sécurité et la Santé au Travail

PBT	Persistent, Bioaccumulative and Toxic substances / Substance persistante, bioaccumulable et toxique
PNEC	Predicted No Effect Concentration / Concentration prédictive sans effet sur l'environnement
Pow	Coefficient n-octanol / eau
REACH	Enregistrement, Evaluation, Autorisation des substances chimiques
RID	Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
S.A/A.S	Substance Active
STOT	Specific Target Organ Toxicity / Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles
SVHC	Substance of Very High Concern / Substance extrêmement préoccupante
TWA	Valeur limite de moyenne d'exposition
VLEP	Valeur Limite d'Exposition Professionnelle
vPvB	Very Persistent and Very Bioaccumulative substances / substance très persistante et bioaccumulable
UN/NU	Nations Unies

Méthodes utilisées :

La classification du mélange « Engrais Guano Marin » a été définie selon les méthodes décrites dans le Règlement 1272/2008, en ce qui concerne les dangers pour l'environnement, pour la santé.

Informations complémentaires :

Note SBM Life Science : Cette FDS a été élaborée à partir de la FDS du fabricant du produit.

Objet de la révision :

Ajouté: Une fiche de données de sécurité n'est pas requise pour ce produit selon l'article 31 de REACH. Cette Fiche d'information sécurité produit a été créée sur la base du volontariat

Informations supplémentaires :

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances et sur les principaux textes législatifs et réglementaires relatifs au produit concerné, à la date indiquée. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à ce produit et non pas comme une garantie ou une spécification qualité au niveau de ses propriétés. Les informations données satisfont aux dispositions réglementaires communautaires en vigueur. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires nationaux en vigueur.